

Des séances pour répondre aux questions des couples qui se séparent

 lanouvellerepublique.fr/actu/des-seances-pour-repondre-aux-questions-des-couples-qui-se-separent

Publié le 22/01/2018 à 04:55 | Mis à jour le 22/01/2018 à 11:48



« L'objectif est aussi de déculpabiliser. L'enfant est une priorité mais il faut aussi prendre soin de soi si on veut être disponible pour l'enfant et être capable d'entamer le dialogue avec l'autre », note Véronique Helbert, médiatrice familiale à la CAF.

© Photo NR

Inaugurées l'an dernier, des séances collectives sont reconduites en 2018 à travers les Deux-Sèvres pour répondre à toutes les questions qu'on peut se poser quand on se sépare.

Un couple qui se sépare... Rien d'exceptionnel somme toute, et pourtant les questions se précipitent au moment où cela arrive. Du genre qu'on n'avait pas forcément prévu de se poser. Quel impact au quotidien ? Comment comprendre la réaction des enfants ? Quels sont les droits et les obligations de chacun ?

Pour aider à y répondre, des séances d'information gratuites baptisées « Parents après la séparation » sont reconduites cette année après avoir été lancées pour la première fois l'an dernier sur Niort et Bressuire. La première aura lieu à Niort le 7 février. D'autres suivront au fil des mois à Bressuire, Melle et Parthenay.

“ C'est de toute façon un idéal qui tombe ” Le public visé : les couples qui viennent de se séparer, ou ceux qui sont en train de le faire, ou qui pensent le faire. Face à eux, des juristes, des médiateurs familiaux, des travailleurs sociaux. Les séances sont proposées par la caisse d'allocations familiales (CAF) avec une série de partenaires (*).

En 2017 sur Niort et Bressuire, quinze couples, trente-huit mamans et sept papas seuls y ont participé. Motivation numéro un selon les réponses à un questionnaire distribué aux

participants : mieux comprendre les sentiments et les réactions de ses enfants. « *Cela conforte l'idée que même si une séparation, c'est parfois un conflit, l'enfant reste au centre de tout* », observe Véronique Helbert, médiatrice familiale à la CAF.

Les participants cherchent aussi à mieux s'y retrouver dans les procédures. Qu'est-ce que la résidence alternée ? La pension alimentaire ? Au cours des séances, on n'entre pas dans l'intimité des couples, ce n'est pas le lieu pour déballer son histoire personnelle. Mais on trouve des réponses à des questions, y compris à celles qu'à tort, on ne s'était pas posées.

« *L'an dernier, aucune séance ne s'est déroulée de la même façon. Mais cela a toujours été riche en partage et en émotion*, note Véronique Helbert. *L'objectif est aussi de redonner confiance aux gens, de les déculpabiliser. L'enfant est une priorité mais il faut aussi prendre soin de soi si on veut être disponible pour l'enfant et être capable d'entamer le dialogue avec l'autre.* »

Des ateliers pour les enfants Toute séparation n'est pas vécue comme un drame absolu. Mais toutes obligent à changer ses habitudes, son confort de vie, voire son domicile.

« *C'est de toute façon un idéal qui tombe.* » Les parents peuvent venir aux séances accompagnés de leurs enfants à partir de 6 ans. Une psychologue et une art-thérapeute animent à part un atelier de peinture, modelage ou collage. Plus qu'un simple passe-temps, l'occasion de s'exprimer. Ce qui n'est pas forcément fréquent pour les enfants dont les parents se quittent

(*) L'Idéf 79 (Info Droits Égalité Femmes Familles), les médiateurs familiaux d'Intermed 79, des arts thérapeutes, des psychologues, des travailleurs sociaux et la médiatrice familiale de la CAF.

pratique

Voici les lieux et dates des séances gratuites proposées.

> **Niort.** 7 février de 14 h 30 à 16 h 30, 12 avril de 14 h 30 à 16 h 30, 20 septembre de 18 h à 20 h, 28 novembre de 14 h 30 à 16 h 30. A la maison de quartier de Goise, 56, rue Massujat.

> **Bressuire.** 5 mars de 18 h à 20 h, 4 juillet de 14 h 30 à 16 h 30 et 22 octobre de 18 h à 20 h. Maison des associations, 11, place de l'Hôtel-de-Ville.

> **Parthenay.** 22 mai de 18 h à 20 h. Centre Maurice-Caillon, 22, rue des Tulipes.

> **Melle.** 19 juin de 18 h à 20 h. Centre socioculturel, 8, place René-Groussard.

> **Inscriptions.** Pour participer aux séances, il est souhaitable de s'inscrire, pour une question d'organisation. Pour participer aux ateliers enfant, cette inscription est obligatoire. Ces ateliers sont accessibles à partir de 6 ans.

> **Contact.** Par mail : infos-parents79@caf.cnafmail.fr

tél. 05.49.06.34.07.

ou 06.12.16.38.14.